Informations de base

1995/2252(COS) COS - Procédure sur un document stratégique (historique)	Procédure terminée
Activités de recherche et de développement technologique RDT de l'Union. Rapport annuel 1995 **Subject** 3.50.01 Politique et espace européen de la recherche	

Acteurs principaux

Parlement européen	**Commission au fond**	**Rapporteur(e)**	**Date de nomination**
	ENER Recherche, développement technologique et énergie	LANGE Bernd (PSE)	20/12/1995

Conseil de l'Union européenne	**Formation du Conseil**	**Réunions**	**Date**
	Recherche	1879	1995-10-30

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
28/09/1995	Publication du document de base non-législatif	COM(1995)0443	Résumé
23/10/1995	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
30/10/1995	Débat au Conseil		Résumé
11/06/1996	Vote en commission		
11/06/1996	Dépôt du rapport de la commission	A4-0195/1996	
04/09/1996	Débat en plénière		
05/09/1996	Fin de la procédure au Parlement		
23/09/1996	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1995/2252(COS)
Type de procédure	COS - Procédure sur un document stratégique (historique)
Sous-type de procédure	Document stratégique de la Commission
Base juridique	Règlement du Parlement EP 148

État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ENER/4/07129

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A4-0195/1996 JO C 198 08.07.1996, p. 0005	11/06/1996	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T4-0445/1996 JO C 277 23.09.1996, p. 0013-0043	05/09/1996	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	COM(1995)0443	28/09/1995	Résumé

Activités de recherche et de développement technologique RDT de l'Union. Rapport annuel 1995

1995/2252(COS) - 30/10/1995

La présentation par la Commission du rapport annuel 1995 sur les activités de RDT de l'Union qui donne un aperçu général de l'ensemble des activités communautaires de RDT et les résultats correspondants en 1994 (3ème programme-cadre) et du programme de travail pour 1995 (4ème programme-cadre). Il devra faire l'objet d'un avis du Comité "CREST";

Activités de recherche et de développement technologique RDT de l'Union. Rapport annuel 1995

1995/2252(COS) - 28/09/1995 - Document de base non législatif

OBJECTIF : présentation du Rapport annuel 1995 de la Commission sur les activités de recherche et de développement technologique de l'Union européenne. CONTENU : le rapport annuel de 1995 est consacré aux résultats des activités de recherche menées en 1994 au titre du troisième programme-cadre (1990-1994) et présente le programme de travail ainsi que les principaux points de repères pour 1995. - Pour la politique communautaire de recherche, 1994 a été une année marquée aussi bien par le volume élevé d'activités que par les défis à relever. La mise en oeuvre du Quatrième programme-cadre a nécessité pas moins de 25 textes législatifs, dont le programme-cadre lui-même et les 18 programmes spécifiques. En outre, 1994 a vu l'ouverture d'un premier débat sur la coordination des politiques scientifiques et technologiques des Etats membres ainsi que la création par la Commission de l'Assemblée européenne des sciences et des technologies (AEST). A noter également, la participation active des pays de l'EEE aux programmes de recherche non-nucléaires de la Communauté ainsi que les activités menées par l'UE dans le domaine de la coopération scientifique et technique internationale et de la conclusion d'accords bilatéraux (accord avec l'Australie, négociations terminées avec le Canada et engagées avec la Suisse et Israël). Le rapport résume en quelques chiffres les activités menées en 1994 au titre du troisième programme-cadre: 6101 nouveaux projets concernant 18261 participants ont été lancés en 1994; 10976 projets au total étaient en cours d'exécution à la fin 1994; le montant total du soutien communautaire en 1994 atteignait 1936 millions d'écus en paiements. Ils représentaient près de 16407 liens de collaboration transnationale par l'intermédiaire d'actions à frais partagés rassemblant plusieurs partenaires répartis dans l'ensemble de la Communauté et de l'EEE. - En 1995, la Commission veillera à ce que les programmes spécifiques du quatrième programme-cadre soient mis en oeuvre de manière efficace, en tenant davantage compte des besoins du citoyen et du marché. Elle ouvrira la voie à de nouvelles approches et initiatives afin que la contribution de la recherche communautaire au développement de solutions aux problèmes tels que le chômage, les bouleversements de l'ensemble de la société et la rapidité de l'innovation technique, apparaisse plus clairement aux yeux des citoyens. De même, les liens vitaux qui unissent recherche et industrie méritent une attention particulière. Dans ce contexte, un certain nombre de "task forces" ont été créées afin de lancer des projets communs présentant un intérêt pour l'industrie (voiture de demain; logiciels multimédia éducatifs; nouvelle génération dans l'aéronautique; vaccins et maladies virales; chemins de fer de l'avenir; intermodalité dans les transports). Cette approche sera poursuivie et appliquée à d'autres domaines d'utilité publique ou

d'intérêt industriel (ex: environnement, industries maritimes). A noter enfin que cette année, la Commission compte également étudier des aspects tels que l'articulation entre recherche et industrie, le rôle de la recherche dans la société de l'information, la promotion des politiques d'innovation, la dimension prénormative dans les programmes de recherche et enfin l'exploitation d'instruments déjà prévus par le traité (art. 130K, L et N du Traité CE), relatifs à l'adoption de programmes complémentaires, à la participation de la Communauté à desprogrammes entrepris par plusieurs Etats membres ou à la création d'entreprises communes.

Activités de recherche et de développement technologique RDT de l'Union. Rapport annuel 1995

1995/2252(COS) - 05/09/1996 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. Bernd LANGE (PSE, all), sur les activités de recherche et de développement technologique de l'UE, le Parlement européen formule certaines critiques au travail de la Commission européenne en demandant que les prochains rapports annuels spécifient les éléments suivants : - un schéma uniforme d'évaluation pour permettre la comparaison des différents programmes de recherche; - les principales données et les principaux indicateurs provenant des rapports de suivi relatifs aux différents programmes, avec les avis rendus par la Commission; - les relations entre les activités de RDT de l'UE et celles des Etats membres; - la portée et l'efficacité de la coordination et de la coopération; - la répartition des crédits entre les régions et groupes bénéficiaires; - la part des dépenses de personnel et du coût administratif dans le budget du 4ème programme-cadre de RDT; - le contrôle de l'intégration des actions de promotion et de recherche dans les autres domaines d'action de l'UE (ex: programmes PHARE et TACIS).